



Allstate du Canada offre aux Québécois des conseils pour se préparer à affronter le dégel printanier et les pluies diluviennes

MONTREAL, 26 avril 2011 – Pour réduire les risques de dommages causés par le dégel et la crue des eaux au printemps, les résidents du Québec ont tout intérêt à prendre des mesures visant à protéger leurs habitations et leurs biens.

Selon les données d'Allstate du Canada, compagnie d'assurance, les réclamations pour dégâts d'eau ou refoulements d'égout provoqués par des inondations représentent près de 31 pour cent des sinistres catastrophiques qui se sont produits au cours des six dernières années au Québec. L'eau s'infiltré par les appareils de plomberie, notamment les siphons de sol, les regards de nettoyage des égouts et les appareils sanitaires du sous-sol tels que les toilettes, les éviers et les douches.

« De fortes pluies peuvent causer des dommages importants à votre maison si vous n'êtes pas préparé, affirme Nicolas Bellier d'Allstate du Canada. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les réclamations auprès des compagnies d'assurance pour des dommages causés aux sous-sols par l'eau s'élèvent au Canada à 140 millions de dollars par année, d'où l'importance de réduire les risques. »

Pour aider les Québécois à ne pas être pris au dépourvu, Allstate du Canada offre les conseils de préparation et de sécurité suivants :

Si vous habitez une région exposée à de fortes précipitations de pluie

- Gardez l'eau à distance. Déterminez s'il est nécessaire de niveler ou de remblayer le terrain ou encore de creuser une rigole de drainage pour tenir l'eau loin de votre maison et des fondations. Vous pourriez aussi installer un drain agricole, une pompe de puisard ou un puisard pour prévenir les inondations au sous-sol.
- Préparez la maison. Installez des murettes d'encadrement de soupirail et des couverts de murette pour améliorer le drainage autour des fenêtres du sous-sol et empêcher l'eau d'entrer. Scellez les fissures dans les murs des fondations et les planchers du sous-sol pour réduire le risque d'infiltration d'eau. Si les descentes pluviales sont raccordées au réseau d'égout de la maison, débranchez-les. Éloignez-les de votre maison en évitant de diriger les eaux vers la propriété des voisins.
- Dégagez le plancher. Dans la mesure du possible, rangez les articles sur des tablettes au lieu de les laisser sur le plancher du sous-sol. Pour garder vos documents importants en sécurité, rangez-les dans un contenant de plastique étanche.

- Soyez prévoyant. Préparez un plan d'urgence et constituez une trousse, deux éléments indispensables en cas d'évacuation. La trousse devrait comprendre de l'eau, de la nourriture et tout autre article essentiel à votre survie pendant trois jours. Pour obtenir une liste complète, consultez le site <http://goodhandsadvice.ca/fr/build-an-emergency-kit>.
- Renseignez-vous. Revoyez votre police d'assurance et discutez avec votre agent pour vous assurer que vous avez les protections adéquates.

Au moment de la chute de pluie diluvienne

- Avant que l'eau n'entre dans la maison. Coupez l'électricité et le gaz. Autant que possible, bloquez les siphons de sol du sous-sol pour éviter les refoulements. Montez ensuite à l'étage supérieur. Ouvrez l'appareil de radio ou de télévision à piles pour avoir les dernières informations d'urgence.
- Suivez les consignes. Si on vous demande de quitter la maison, prenez votre trousse d'urgence et rendez-vous à l'abri désigné. Suivez les trajets d'évacuation recommandés. Ne prenez jamais de raccourcis.
- Tenez-vous loin des eaux stagnantes. Il pourrait s'y trouver des débris et des fils électriques sous tension. Vous pourriez aussi glisser en essayant de les traverser. Enfin, ces eaux ont peut-être été contaminées par les égouts.
- Si vous êtes à l'extérieur. Grimpez sur un terrain surélevé, dans une zone sûre et facilement repérable. Ne traversez jamais des eaux de crue. Même s'il semble y avoir aussi peu que 15 cm d'eau, vous pourriez être déstabilisé et tomber.
- Si vous êtes dans un véhicule. Si vous arrivez dans une zone inondée, faites demi-tour. Rendez-vous dans une zone surélevée et attendez là. Évitez de rester dans votre véhicule. Une automobile peut être emportée même s'il n'y a que 60 cm d'eau.

Quand les conditions climatiques s'améliorent

- Ne précipitez pas le retour à la maison. Retournez chez vous seulement lorsque les autorités d'urgence vous ont informé qu'il est sécuritaire de le faire.
- Ne rétablissez pas le courant. Évitez de réalimenter votre domicile en électricité si des dommages importants ont été causés par l'eau. Communiquez avec votre société hydroélectrique pour obtenir de l'aide.
- En cas de dommages. Dans la mesure du possible, prenez note des dommages avant de procéder au nettoyage. Prenez des photos ou des vidéos qui permettront à votre compagnie d'assurance de mieux évaluer les dommages.

À propos d'Allstate du Canada, compagnie d'assurance

Allstate du Canada, compagnie d'assurance, est un chef de file parmi les producteurs et les distributeurs de produits d'assurance auto et habitation. Le réseau en bonnes mainsMD permet aux consommateurs de joindre Allstate par l'intermédiaire d'une de ses 94 agences présentes dans les communautés, de son site Internet à l'adresse www.allstate.ca ou de son Centre du service à la clientèle au 1-800-allstate. Allstate du Canada est une entreprise socialement responsable qui soutient de nombreux organismes sans but lucratif, notamment Les mères contre l'alcool au volant (MADD Canada), Info-Crime, Centraide et Jeunes entreprises. En 2010, Allstate du Canada, en partenariat avec l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey (AJLNH), a créé les Étoiles canadiennes Allstate, un programme de mentorat visant à guider la prochaine génération de joueurs de hockey au Canada. Pour en savoir plus, allez sur le site www.allstate.etoilescanadiennes.com.

-30-

Pour en savoir plus sur la façon de protéger votre famille et votre habitation contre les pluies torrentielles ou pour planifier une entrevue avec Nicolas Bellier, porte-parole d'Allstate du Canada, communiquez avec Jennifer Cox.

Jennifer Fox
Thornley Fallis Communications
416-515-7517, poste 350
Cellulaire : 416-473-9565
fox@thornleyfallis.ca